



Infos Palestine

Bulletin de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

n°30 – Mars/Avril 2010 – 2 €

A l'occasion de ce **numéro 30**, *Infos Palestine* vous propose de revenir sur cinq années d'actualité dans les Territoires palestiniens et en Israël. L'idée est ambitieuse tellement l'actualité a été riche et constamment en mouvement. A la (re)lecture des 30 numéros, le constat, évident, est que la situation pour la population palestinienne a radicalement évolué, dans le mauvais sens. Chaque année il existe ce sentiment que les choses ne peuvent être pires, pourtant au fur et à mesure, elles le sont.

Mur contre désengagement de la bande de Gaza

Le Mur, Jérusalem et la bande de Gaza sont trois dossiers constamment présents. Le premier numéro d'Infos Palestine en novembre 2004 était intitulé « Un Mur illégal » après l'avis de la Cour internationale de justice. Très vite le Mur a montré son principal objectif : assurer une domination israélienne sur Jérusalem-Est. La société civile palestinienne, israélienne et internationale s'est organisée pour dénoncer la construction de ce Mur. Cette résistance, non violente, continue aujourd'hui dans les territoires occupés. En novembre 2005, le désengagement israélien de la bande de Gaza a opportunément offert une occasion de distraire l'attention internationale du Mur et de la colonisation. Organisé de façon totalement unilatérale, en conservant le contrôle des frontières, en maintenant le territoire isolé du reste du monde, ce retrait a contribué à la radicalisation que nous connaissons.

La victoire du Hamas en 2006, un tournant majeur

Les élections municipales de mai 2005, sous la surveillance d'observateurs européens, ont été un changement important dans la vie politique palestinienne, faisant du Hamas la deuxième force politique. Cette percée a été confirmée quelques mois plus tard par sa victoire aux élections législatives, toujours sous le contrôle d'observateurs européens et internationaux. Ce tournant majeur aura d'abord comme conséquence la suspension de l'aide directe européenne à l'Autorité palestinienne et l'isolement du gouvernement d'Ismaël Haniyeh. La population occupée est punie pour son choix électoral. Peu à peu la victoire du Hamas se traduit pour la population de la bande de Gaza en attaques répétées de l'armée israélienne. En juillet 2006, 267 Palestiniens sont tués. Un mois plus tard, Israël bloque totalement l'accès à la bande de Gaza, blocus maintenu jusqu'à présent. Après de nombreuses négociations, un gouvernement d'union nationale palestinien est finalement formé mais celui-ci n'est pas non plus reconnu par la communauté interna-

tionale et Israël. Ce dernier refuse aussi le plan saoudien basé sur le principe de la paix contre la terre, réaffirmé par la Ligue arabe en 2007.

Echec de la « diplomatie positive »

A Paris, plusieurs dizaines de chefs d'Etat se rassemblent en décembre 2007 pour la Conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien. L'UE promet 2,5 milliards de dollars. Cette conférence est l'occasion pour Nicolas Sarkozy d'affirmer que « le gel complet et immédiat de la colonisation est une priorité » et parlant de la bande de Gaza que « les points de passage doivent être ré-ouverts ». Aussi généreux soient l'aide internationale et les propos de M. Sarkozy, leur efficacité est étroitement conditionnée à la fin du contrôle israélien des Territoires palestiniens et donc à un certain type de pression sur Israël. Même si des changements localisés ont lieu en 2009 en Cisjordanie, l'enfermement de la population palestinienne perdure. Jérusalem est isolée du reste de la Cisjordanie et la bande de Gaza reste coupée du monde. Surtout, la colonisation israélienne prend une ampleur inédite depuis des années. Dans les 15 mois suivants la réunion d'Annapolis, 2 230 permis de construire ont été accordés par le gouvernement israélien, dont une immense majorité dans Jérusalem-Est, dont le statut de « capitale de deux Etats » a été réaffirmé par l'UE. Mais l'exemple le plus marquant de l'impunité israélienne est l'opération militaire contre la bande de Gaza en décembre 2008, déclenchée trois semaines après que le principe du rehaussement des relations UE/Israël eut été confirmé, notamment à l'instigation de la France. Elle est l'exemple le plus indiscutable de l'échec de la « diplomatie positive » menée à l'égard d'Israël depuis l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007.

Sommaire :

« Mur, une lutte qui continue » / « Jérusalem, une capitale (bientôt) confisquée »	Page 2
« Bande de Gaza, destruction et isolement »	Page 3
« Elections présidentielles 2007 et européennes 2009, le droit est chaque fois réaffirmé » / « Mai 2008 - Paix comme Palestine, 60 ans après, la paix par le droit »	Page 4

Mur : une lutte qui continue

En juin 2002, la construction du Mur en Cisjordanie débutait. Aujourd'hui 412 kms ont été construits, pour un total de 703 kms dont 85% se trouvent en territoire palestinien. La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine lançait dès 2004 une campagne de mobilisation contre le Mur.



Le Mur en Cisjordanie - Source : OCHA

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine. En 2010, le Ministère des Affaires étrangères a également affirmé son soutien à la lutte pacifique contre le Mur : « Nous appelons Israël à respecter le droit de manifester pacifiquement et à libérer les responsables palestiniens de la campagne de Bilin qui ont été récemment arrêtés ».

6 années de lutte en France

Depuis 6 ans, et principalement depuis l'avis de la Cour internationale de justice, l'opposition en France au Mur continue de mobiliser. En novembre 2008, à l'initiative de la Plateforme, plus de 50 villes partout en France s'étaient mobilisées en érigeant symboliquement des murs pour alerter la population française sur les conséquences du Mur construit par Israël. A ce jour plus de 300 000 signatures de la pétition appelant à l'arrêt de la construction et au démantèlement du Mur ont été récoltées.

Affirmation de l'illégalité du Mur par la classe politique française

71 parlementaires français avaient affirmé leur opposition en signant la pétition contre le Mur initiée par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine. Ce soutien s'était matérialisé par la rencontre en janvier 2005 d'une délégation de la Plateforme avec M. Debré, président de l'Assemblée nationale. Cette rencontre avait été suivie un an après d'une réunion à l'Assemblée nationale en présence de représentants de toutes les formations politiques. Les parlementaires présents avaient alors à la fois insisté pour que la France dépose un projet de résolution devant le Conseil de sécurité des Nations-unies afin que l'avis de la Cour internationale de justice de juillet 2004 (déclarant le Mur illégal) soit respecté ainsi que sur la nécessité d'un débat au sein de l'Assemblée nationale ou du Sénat afin que le gouvernement se prononce sur l'application de cet avis.

Cette opposition au Mur s'est aussi manifestée parmi les candidats aux élections présidentielles et européennes, interrogés en 2007 et 2009 par

Jérusalem, capitale (bientôt) confisquée

En novembre 2004, Infos Palestine alertait sur la construction de 145 kms de Mur autour de Jérusalem-Est, ultime étape de l'isolement de la ville du reste de la Cisjordanie. En 2010, 55% des colons israéliens habitent dans et autour de Jérusalem. Ils bénéficient d'une ligne de tramway, dans lequel deux compagnies françaises, Alstom et Veolia, sont impliquées.

Responsabilité de la France

La France a été directement impliquée dans le renforcement de la colonisation israélienne de Jérusalem-Est. En juillet 2005, deux entreprises françaises, Alstom et Veolia, signaient avec la municipalité de Jérusalem un contrat prévoyant la construction et l'exploitation d'une ligne de tramway entre Jérusalem-Ouest et deux colonies de Jérusalem-Est, dans les bureaux d'Ariel Sharon et en présence de l'ambassadeur de France en Israël, M. Gérard Araud. L'annonce de cette signature avait entraîné une forte mobilisation de la société civile en France, notamment de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, d'Amnesty International et de l'Association France Palestine Solidarité, qui a entamé une action légale contre les sociétés Alstom, Alstom transport et Veolia transport. Après trois ans de procédure sur les questions de compétence du tribunal et de recevabilité de l'action, l'audience sur le fond devrait se tenir avant l'été.



La vieille ville de Jérusalem - Crédit : Delphine Dumas

Jérusalem, « future capitale des deux Etats »

Invité en novembre 2006 par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, Monseigneur Sabbah, alors Patriarche Latin de Jérusalem, avait témoigné de la nécessité que Jérusalem reste « une ville ouverte » : « aujourd'hui elle est une ville ouverte au monde entier mais fermée à ses propres habitants ». La politique israélienne à Jérusalem a aussi été dénoncée dans trois rapports, jamais rendus publics, rédigés par les chefs de mission européens en poste à Jérusalem-Est. Ceux-ci mettent en cause « des projets israéliens établis de longue date, qui se réalisent aujourd'hui à un rythme accéléré et sont en train de compromettre les perspectives d'une capitale palestinienne à Jérusalem-Est et d'une solution à deux États viable ». La position officielle européenne est aussi réaffirmée : « la politique de l'Union européenne sur Jérusalem se fonde sur les principes énoncés par la résolution 242 des Nations unies (qui appelle au retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés) ». Cette position a été confirmée par les Ministres des Affaires étrangères de l'UE le 8 décembre 2009 : « Le Conseil rappelle qu'il n'a jamais reconnu l'annexion de Jérusalem-Est [par Israël]. S'il doit y avoir une paix authentique [entre les deux parties], une voie doit être trouvée pour résoudre par la négociation le statut de Jérusalem comme future capitale de deux États ». Ces déclarations sans ambiguïté sur le statut de la ville n'ont toutefois pas empêché le gouvernement israélien de vouloir priver d'accès à Jérusalem-Est les équipes des ONG internationales présentes en Cisjordanie, en leur supprimant leurs visas de travail. Surtout, malgré les condamnations internationales, les expulsions de Palestiniens et les démolitions de maisons continuent avec une constance inébranlable.

Bande de Gaza, destruction et isolement

La population de la bande de Gaza est depuis plusieurs années sujette aux attaques israéliennes et à l'isolement total de son territoire. Retour sur les différents épisodes de cette tragédie qui se poursuit et pour laquelle l'UE porte une lourde responsabilité.

Un désengagement au formol

Décidé de façon unilatérale, hors du cadre du processus de paix, le désengagement israélien entraîne le départ de 7 000 colons mais Israël maintient son contrôle sur les frontières maritimes, terrestres et aériennes. La bande de Gaza reste isolée. Ce désengagement est présenté par le conseiller d'Ariel Sharon, Dov Weiglass, comme pouvant fournir « le formol nécessaire pour qu'il n'y ait pas de processus politique avec les Palestiniens ».

Juin 2006 - Opération « Pluie d'été »

Dès la décision de l'UE de suspendre en avril 2006 son aide directe à l'Autorité palestinienne suite à la victoire du Hamas, les habitants de la bande de Gaza savent que cette décision va sceller l'isolement de leur territoire. Quelques mois plus tard, ils subissent l'opération militaire israélienne « Pluie d'été » responsable de la mort de 267 Palestiniens dont 52 enfants. Dans le même temps Israël ferme les passages de Karni et de Rafah vers la bande de Gaza. Le passage de Rafah n'a pas ouvert (sauf exceptions) depuis cette date. L'ONU envoie les premières alertes sur les risques d'une grave crise humanitaire.

Novembre 2006 - Attaque de Beit Hanoun

Le 8 novembre, un bombardement israélien tue 18 Palestiniens, dont sept enfants et quatre femmes dans un quartier résidentiel de la bande de Gaza. Cette attaque a lieu au moment où le Fatah et le Hamas négociaient un accord sur un gouvernement d'union nationale, sur la base du « document de conciliation nationale des prisonniers ».

Septembre 2007 - Blocus total

Entre mars et septembre 2007, la situation évolue très vite. Un gouvernement d'union nationale est finalement formé le 15 mars, suite aux accords de La Mecque. Ismael Haniyeh reste premier ministre mais son gouvernement est isolé par la communauté internationale. Selon Robert Malley du centre de recherches International Crisis Group, « contribuer à l'échec des accords de La Mecque, boycotter d'emblée un nouveau gouvernement comprenant certains des dirigeants palestiniens les plus pragmatiques, et continuer à le priver des moyens de gouverner, c'est garantir une marche en sens inverse, irréversible peut-être ». Ce nouveau gouvernement est de courte durée car le Hamas prend le contrôle de la bande de Gaza en juin 2007. Cette prise de contrôle est pour Israël la justification pour déclarer la bande de Gaza « entité hostile ». Cette mesure lui permet de

couper à tout moment l'approvisionnement du territoire en produits de première nécessité. Le blocus devient total, malgré une forte mobilisation de la société civile pour dénoncer cette « punition collective ». 80 % de la population palestinienne dépend alors de l'aide alimentaire, l'économie est dévastée.

Décembre 2008 - Opération « Plomb durci »

Cette opération, la plus meurtrière depuis 1967, est présentée comme une riposte aux roquettes tirées par le Hamas. 1 400 Palestiniens sont tués dont 82% de civils. Les destructions sont innombrables et concernent tous les secteurs de la société palestinienne. Les condamnations sont unanimes pour dénoncer la violence de cette attaque. Le rapport du juge Goldstone, dans le cadre d'une enquête commandée par les Nations-unies, conclut que l'armée israélienne ainsi que les « groupes armés palestiniens » pourraient être responsables de crimes de guerre voire de crimes contre l'humanité. Les deux parties mènent actuellement leurs propres enquêtes dont les conclusions seront connues en Juillet 2010. Plusieurs ONG israéliennes et palestiniennes ont d'ores et déjà mis en cause l'impartialité de ces enquêtes.



Bâtiment dans le nord de la bande de Gaza détruit par l'armée israélienne lors de l'opération Plomb durci ». Source : OCHA

Elections présidentielles 2007 et européennes 2009, le droit est chaque fois réaffirmé

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine était présente lors des deux rendez-vous électoraux afin de faire émerger la question palestinienne dans le débat public.

Mai 2007 - Elections présidentielles : large consensus pour réaffirmer le droit et la légalité internationale

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine avait interrogé les candidats à l'élection présidentielle de 2007. Les réponses des candidats montraient un large consensus pour réaffirmer le droit et la légalité internationale, y compris sur les questions cruciales du statut de Jérusalem et des réfugiés palestiniens. Nicolas Sarkozy avait alors rappelé « deux réalités fondamentales » : « d'un côté, le terrorisme dont est victime la population israé-

lienne est inacceptable et, de l'autre, un peuple occupé ne renoncera jamais, quoi qu'il endure. Les Palestiniens doivent donc renoncer à la violence et Israël à sa politique d'implantation qui hypothèque l'avenir ».

Mars 2009 - Elections européennes : tous contre la colonisation

Sur la base d'un questionnaire, la Plateforme s'était adressée aux principaux partis politiques notamment sur la question de la colonisation. L'UMP considère que « la paix sera fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité, l'initiative arabe de paix et sur le principe de l'échange de la terre contre la paix. La poursuite des activités de

colonisation, y compris celles liées à leur « croissance naturelle », ne va pas à cet égard dans la bonne direction ». Le PS estimait que « la poursuite de la colonisation, à travers les projets de nouvelles colonies ou l'extension des colonies existantes, est contraire à la recherche d'une paix juste et négociée entre les Israéliens et les Palestiniens ».

Europe Ecologie adoptait une position sans équivoque : « l'intensification de la colonisation rend impossible la création d'un Etat palestinien viable et, dans une plus large mesure, empêche la paix au Proche-Orient ». La campagne « BDS – Boycott, Désinvestissement, Sanctions » devait pour le NPA, permettre de remettre en question la politique israélienne dans les Territoires palestiniens,

notamment celle de la colonisation. Enfin pour le **Front de Gauche**, la mobilisation citoyenne ne devait pas faiblir face à l'accélération régulière des « faits accomplis de la colonisation et de l'occupation avec notamment le mur d'annexion et le tramway de Jérusalem ».



70 députés et sénateurs signataires de l'appel Paix comme Palestine

Afin d'interpeller les parlementaires et élus locaux de toutes sensibilités, les organisations impliquées dans la campagne avaient adressé aux élus un appel rédigé par des parlementaires français. Cet appel insistait sur l'urgence de l'établissement d'un Etat palestinien sur la base du droit international. 70 députés et sénateurs de toutes les formations politiques s'étaient joints à cette démarche ainsi que 149 élus locaux.

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail – 75010 Paris – Tél : 33 1 40 36 41 46

E-mail : contact@plateforme-palestine.org – www.plateforme-palestine.org

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un regroupement de 42 organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme œuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens. Le bulletin de la Plateforme est réalisé grâce au soutien du Ministère des Affaires étrangères et de la réserve parlementaire du Sénat.

MEMBRES : ATTEC, AFPS (Association France-Palestine solidarité), Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), CBSP (Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens), Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), CICUP (Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes), CIMADE, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR-PO (Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient), Enfants du Monde-Droits de l'Homme, Enfants Réfugiés du Monde, Fédération Artisans du Monde, Génération Palestine, FSGT, GREF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières), Ligue des Droits de l'Homme, LIPL, MIR (Mouvement International de la Réconciliation), le Mouvement de la Paix, MRAP, Palestine 33, Pax Christi, Secours Catholique-Caritas France, SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement), Terre des Hommes France, UJFP (Union juive française pour la Paix).

MEMBRES OBSERVATEURS : ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), Afran Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International, Association « Pour Jérusalem », Collectif judéo-arabe et citoyen pour la paix – Strasbourg, Coordination Sud, CRID, Francas, GAIC (Groupe d'amitiés islamo-chrétienne), Handicap International, Médecins du Monde, RITIMO, Tiens voilà encore autre chose.

Mai 2008 - Paix comme Palestine, 60 ans après, la paix par le droit

A l'occasion des 60 ans du conflit israélo-palestinien, 48 organisations solidaires du peuple palestinien, de nombreux citoyens et personnalités issues du monde culturel, intellectuel ou sportif avaient lancé un appel aux autorités françaises pour la création, à côté de l'État d'Israël, d'un État palestinien selon les termes définis par les instances internationales, ONU et Cour internationale de justice.

Nombreux élus locaux autour de l'olivier

Dans le cadre de la campagne, une journée nationale d'action avait été organisée dans plusieurs villes en France le 29 mars. Appelés à planter un olivier pour manifester leur soutien à la création d'un État palestinien, de nombreux élus locaux, des maires et adjoints, conseillers généraux ou régionaux, avaient répondu en nombre à l'invitation des associations locales, dans plus de 50 villes.

4 000 personnes le 17 mai 2008 pour un Etat palestinien

Plus de 4 000 personnes étaient présents à Paris à l'appel de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine pour la création d'un État palestinien conforme au droit international. En se mobilisant pour cette journée et durant la campagne « Paix comme Palestine », les associations et citoyens français avaient envoyé un message fort aux institutions françaises et européennes à la veille de la présidence française de l'Union européenne : des actes significatifs doivent être pris pour que, 60 ans après, le droit soit enfin appliqué.

Directeur de publication : Bernard Ravenel
Comité de rédaction : Maxime Guimberteau, Bernard Ravenel, AFPS, CCFD, Cedetim, Cimade, Gref, LDH.